

**M. Bigg:** Monsieur l'Orateur, j'ai toujours estimé que c'était un droit et un privilège de répondre aux interruptions des députés. Si mes honorables amis voulaient bien se limiter à apporter une contribution positive à ce débat et à donner leur avis sur le prix auxquels ils évaluent les députés, cela vaudrait mieux. Je sais très bien le prix que valent certains membres du Parlement. Je sais parfaitement bien ce que pourrait être le prix de la trahison, car de mon temps, c'est une chose dont on entendait beaucoup parler.

En tant que fonctionnaire, je n'ai pu prendre les mesures positives habituellement requises, mais je sais de quoi je parle lorsqu'il s'agit de servir mon pays—même si ce n'est qu'imparfaitement—et de comment les gouvernements ont péché dans le passé en refusant de me payer mes services dans la fonction publique, et dans les forces armées, et dans la Gendarmerie royale. Pendant que j'y suis, je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir augmenté certaines pensions, dont les pensions de la Gendarmerie royale. Dans certains cas il les a augmentées de 42 p. 100. Je ne lui reproche qu'une chose: certaines pensions auraient dû être augmentées d'au moins 100 p. 100, et vous me pardonnerez d'ajouter que la mienne est de celles-là.

Vous apprendrez peut-être avec intérêt que pour 23½ ans de service, je reçois la somme magnifique de \$100 par mois. Est-ce suffisant de nos jours, vu la hausse quotidienne du coût du socialisme, ce socialisme que mes amis à ma gauche, ces messieurs rose saumon, aiment tant préconiser? Tout est fourni à titre gracieux—l'assurance-santé, l'éducation—tout sauf la protection du pays. Et qui va la payer? Qui va les récompenser convenablement une fois la guerre terminée?

• (3.10 p.m.)

Le bill est loin d'être satisfaisant. Il s'y trouve encore des lacunes. Certains membres de la Gendarmerie royale ne sont pas autorisés à ajouter leur service de guerre aux fins de la pension. Vous n'en avez jamais entendu parler auparavant. Et pourquoi? Le service actif, pour votre pays, vaut-il moins aux yeux des Canadiens que celui des braves patrouilles de sécurité routière? Qui plaiderait alors leur cause? Est-il injuste de supposer qu'on ne veut pas récompenser ceux qui ont défendu leur pays, la liberté, la démocratie occidentale, seulement la nouvelle démocratie? Qu'est-ce que la nouvelle démocratie? Pourquoi employer le mot si la chose ne vaut rien à vos yeux? Je crois que les membres du Nouveau parti démocratique seraient unani-

mes à déclarer que l'homme qui sert son pays a autant droit à une pension que celui qui a un emploi sûr chez lui. Je regrette d'avoir à exhorter les députés à ne pas être hypocrites, mais à reconnaître que les députés devraient être rémunérés convenablement.

Monsieur l'Orateur, j'ai reçu une lettre du *Star* de Toronto qui me demande d'expliquer quelles sont mes dépenses pour maintenir deux logis. Monsieur l'Orateur, je ne peux pas me permettre d'entretenir deux foyers. Je ne possède pas deux voitures, car mes moyens ne me le permettent pas. Lorsque ma femme vient me voir, je dois prier la propriétaire de nous permettre d'utiliser la chambre du fond au troisième. Assurément, comme vendeur de gaines, je devrais être en mesure de la loger dans un hôtel de première classe, sans avoir à expliquer au *Star* de Toronto quelles sont mes dépenses.

Si l'on a un visiteur de sa ville voyageant au Canada, le plus dynamique et le plus prospère des pays jeunes, est-ce qu'il ne faudrait pas s'excuser de ne pouvoir l'inviter à dîner ou de ne pouvoir payer son taxi pour rentrer quand on n'a pas deux voitures et qu'on ne peut se payer que l'autobus. Lorsqu'on représente 100,000 milles carrés de ce pays splendide, faut-il les parcourir hiver et été, jour et nuit, à ses frais? Certains membres semblent rougir de demander aux Canadiens de leur allouer assez d'argent pour leurs déplacements.

Le député qui n'a pas à déboursier \$6,000 pour parcourir sa circonscription devrait aller représenter Athabasca, comme je l'ai fait pendant dix ans, et il aurait à tirer de sa poche \$4,000 chaque année. Je n'ai pas à le dire au *Star* de Toronto, monsieur l'Orateur. Je le dis à la Chambre des communes, si elle l'ignore encore. Par exemple, il y a le représentant des Territoires du Nord-Ouest, (M. Orange) dont les déplacements couvrent 2½ millions de milles carrés et on lui demande de le faire avec \$6,000 par an! Comment un citoyen canadien peut-il attendre d'un député qu'il représente une région de 2½ millions de milles carrés pour la somme minable de \$6,000 par année?

Que l'on me comprenne bien. Ce n'est pas l'argent qui m'a attiré à la Chambre. Je ne savais même pas quel était le traitement quand je suis venu. Mais je sais que le député moyen n'a pas aujourd'hui un traitement net qui vaille la peine d'abandonner l'enseignement dans les écoles publiques. J'ose le dire à cause du nombre de jours et d'heures que nous passons au Parlement—je suis prêt à soumettre mes comptes à l'auditeur général